



Créteil.net

[Retrouvez le site académique du SNPDEN \(en cliquant ici\)](#)

Informations du SNPDEN-CRETEIL

N°16-2008-2009

du 26 janvier 2009.

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 16 JANVIER SUR LES ESPACES NUMERIQUES DE TRAVAIL (ENT) ET LA MAINTENANCE INFORMATIQUE.

Pour la Région : Monsieur Philippe FALLACHON, Madame Martine MAY-GODARD et leurs collaborateurs.

Pour le SNPDEN : délégation inter-académique Paris, Créteil, Versailles.

Pour Créteil : A. BURLERAUX et D. GEORGES

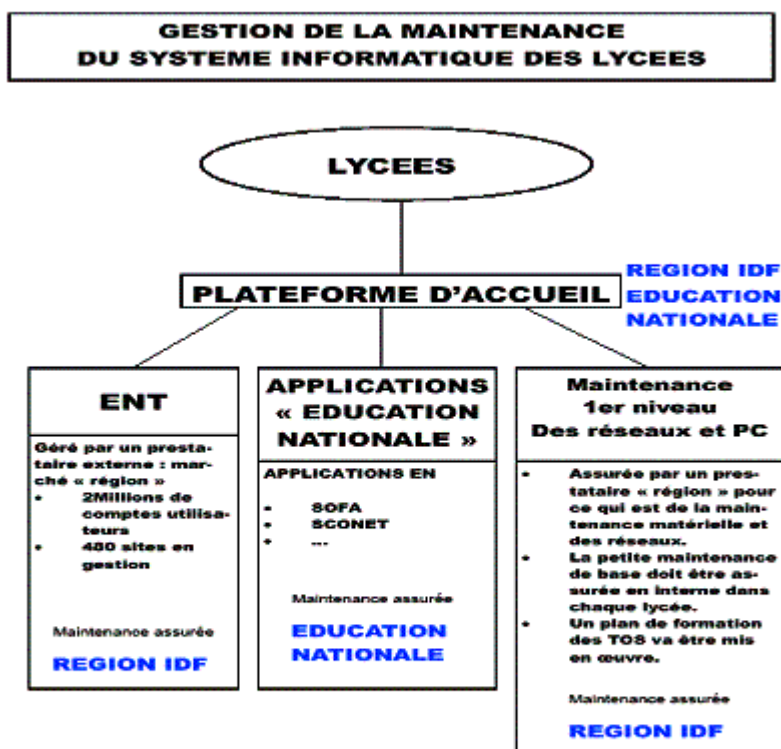
M. FALLACHON, en préambule, indique que les trois recteurs d'IDF et Jean Paul HUCHON ont signé le 15 janvier une charte concernant le déploiement des ENT (espaces numériques de travail) dans tous les lycées d'Ile de France. Le déploiement de cet ENT devrait se conduire sur 3 ans (50 lycées courant 2009/2010, échéance du déploiement pour 2013).

Une des idées est d'externaliser au maximum les structures afin de les centraliser pour faciliter la maintenance. Seuls les serveurs de fichiers pédagogiques resteront au sein des lycées.

La question de la gestion, de l'administration et de la maintenance de cet ENT, ainsi que des structures informatiques dans les lycées se pose donc (maintenance et administration des réseaux, maintenance des matériels,...)

Il insiste sur le fait que la région s'engage à hauteur de 20 millions d'euros sur ce projet alors que cet investissement devrait être du ressort de l'état. L'appel d'offre est en cours. La contribution de la caisse des dépôts et consignations est également très importante.

Le plan de maintenance se définira ainsi:



La petite maintenance sur site (câblage basique, changements des cartouches, remplacement des petits matériels,...) sera assurée par les TOS.

Le contenu de l'ENT n'est pas totalement arrêté. Les applications mises en place par l'éducation nationale seront accessibles via l'ENT mais ce dernier aura des fonctionnalités supplémentaires. Un travail de concertation sur les fonctionnalités et le contenu sera mis en place entre les différents acteurs du système. Le choix de la société attributaire du marché ENT devrait être connu très prochainement.

M. FALLACHON nous assure du soutien de la Région et nous rappelle de nouveau l'énorme investissement de la Région Ile De France dans ce dossier « ENT » alors qu'il incombe normalement à l'état d'en assurer le fonctionnement.

Question du SNPDEN (qui insiste sur l'importance de « l'animation pédagogique » en établissement) : Qu'en est-il des heures de maintenance et animation TICE dans les lycées ? Est-ce la fin de ces heures ?

Réponse de Monsieur FALLACHON : Les trois recteurs ont évoqué avec le président de région la problématique de ces heures. Il semble que les rectorats de Créteil et Versailles soient d'accords pour maintenir $\frac{1}{2}$ poste sanctuarisé (9 heures). La région ne donnera pas de moyens dans ce domaine qui n'est pas de sa compétence, son effort étant déjà très important.

Question du SNPDEN: Pouvons nous avoir des informations sur le plan de formation des TOS envisagé pour assurer la «petite» maintenance au sein des établissements?

Réponse : une concertation avec les chefs d'établissements aura lieu pour affiner le contenu de cette formation. Charge aux chefs d'établissements de repérer le TOS le plus apte et intéressé par cette tâche

L'échange se termine en évoquant les investissements matériels informatiques de la Région vers les lycées. L'avènement du TNO tableau interactif numérique et des solutions portables est en cours d'étude en vue d'un déploiement.

La réunion se termine au bout de 2 heures d'un échange cordial, et constructif.

Compte-rendu réalisé par Didier GEORGES

Pour plus d'info sur les ENT:

Article ENT de Wikipédia :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_num%C3%A9rique_de_travail